

Maison des Associations - AG du 29.11.2012 - Rapport de la présidente

Depuis la dernière Assemblée générale qui s'est tenue le 15 novembre 2011 au Café de l'Union, l'association a réalisé une avancée considérable.

Dans un premier temps, le comité a décidé de revoir le projet qui avait été présenté lors de la séance informative en mai 2011, afin d'y ajouter des données chiffrées portant sur le fonctionnement concret de cette maison et son exploitation. Ceci dans le but de présenter un projet plus réaliste, basé sur des estimations financières réelles. Nous avons également agrémenté le projet de 3 présentations sur plans, sur les conseils avisés d'architectes professionnels. Soit les plans de la maison vigneronne (J.J. Cart), de l'ancienne garderie sise à la Bergerie ainsi qu'une troisième présentation représentant notre projet idéal. Ce document que nous avons nommé "business plan" nous a demandé plusieurs mois de travail et nous l'avons transmis à la délégation municipale en charge de notre projet, qui nous a reçu en date du 2 avril 2012.

Cette délégation, formée des Municipaux Denis Pittet et Vincent Jacques ainsi que de M.-A. Gremion et Christelle Joly, nous a félicité pour notre travail important, qui lui a permis de bien cerner les enjeux de ce projet et les attentes du comité vis à vis de la Municipalité. Cette rencontre avait pour but de permettre à la Municipalité de se positionner par rapport à notre projet et la suite à y donner.

En date du 1er mai 2012, la Municipalité nous a adressé un courrier nous informant de sa décision d'entrer en matière sur l'idée de notre projet et de poursuivre son étude en vue de sa réalisation. La délégation municipale a pour mission de reprendre ce travail à l'interne en vue de pouvoir déposer une première demande de crédit d'étude au Conseil communal dans les meilleurs délais.

Nous avons rencontré la délégation une deuxième fois en date du 22 octobre 2012 afin de définir plus précisément quels emplacements pouvaient être envisagés. Il en ressort que les futurs locaux de la Gare Sud ont été affectés pour des besoins scolaires et de la police, entre autres, et que 150 m² seront réservés pour une maison de quartier. Il n'y aura donc pas de place pour la MdA. Le terrain de la Bergerie est hypothéqué à moyen terme en raison de la réalisation d'un plan de quartier et il n'est pas envisageable d'y implanter la Maison des Associations actuellement.

La maison vigneronne a été écartée également car après analyses et discussions elle ne répond pas suffisamment à nos besoins, notamment du point de vue de l'accessibilité.

La phase de recherche du lieu idéal se poursuit donc mais 2012 marque la naissance de notre premier local de réunions.

En effet, suite à la dissolution de l'USL, le local que les sociétés locales occupaient en dessous de la patinoire n'était plus utilisé et nous avons approché Mme Joly afin de déterminer si ce lieu pourrait nous être attribué. Après quelques séances sur place, discussions et courriers divers nous avons signé une convention avec la commune qui nous met ce local à disposition gratuitement

afin de permettre aux associations et collectifs à but non lucratif, ayant leur siège sur le district de Morges, de se rencontrer.

L'inauguration officielle a eu lieu le 22 novembre et a remporté un franc succès. Une quarantaine de personnes, dont 4 membres de la Municipalité et des représentants d'associations à buts très divers étaient présents (culture, sport, loisir, musique).

Hormis une salle de réunions, ce local offre un petit espace de détente où se trouve une borne d'échanges de livres, le Wi-Fi est installé et sur demande il est possible pour les membres de l'association de louer un casier afin d'y entreposer du matériel. Nous nous réjouissons de cette première étape et vous encourageons vivement à investir ce lieu et à le faire vivre. Le journal de Morges et les quotidiens La Côte et 24 Heures ont couvert l'événement et leurs articles se trouvent sur notre site internet.

La mise à jour régulière de notre site est également l'une des tâches importantes de notre comité et la mise en place de notre local a nécessité la création d'un programme de gestion des locations ainsi que l'élaboration d'un règlement d'utilisation, que vous trouverez en ligne.

L'année 2012 marque également le retour apprécié de M. Jean-Bernard Thüler au sein du comité, après quelques mois d'absence pour raisons médicales et l'adhésion de six nouveaux collectifs et de trois membres individuels au sein de notre association.

Cette année, nous n'avons pas tenu de stand à la fête nationale, laissant notre place à l'association AMAC et nous avons également renoncé à participer à la Grande Table. En effet, le risque de perte financière pour l'association et le manque d'effectif pour tenir le stand nous ont décidé à nous abstenir.

Pour conclure, nous nous réjouissons de l'avancement qu'aura pris notre projet durant cette année et sommes prêts à le porter toujours plus loin dans le futur, grâce à la motivation du comité, que je remercie pour son énergie positive et motivante et grâce à vous, membres, qui nous soutenez et donnez à sens à nos ambitions.

Le 29 novembre 2012, Tatyana Laffely, présidente